Cas Pratique Méthodo

- Résumé des faits : saisir les infos client pertinentes -> impact sur la solution ? dépouillé
- Sortir Questions de droit : Martin peut il obtenir divorce pour faute DI sur ce fondement Obtenir prestation compensatoire ?
 - (CP: noter sur brouillon tous les pbs de droit possibles et imagineables: hiérarchiser en fonction du temps qu'il va falloir pour résoudre avec connaissance cours/connaissances.)
- Règle de droit : lui expliquer tout et précisément tel article dit telle chose explication avec jurisprudence intéressante pour l'affaire!!!! client doit me comprendre
- Application : Expliquer ce qui va se passer concrètement (loi, jurisprudence etc) pour le client : conséquences : manque de preuve : appréciation jugement du fond.
- Conclusion : solution, agir, lancer dans procédure ?

CAS PRATIQUE EXMPLE

- Résumé des faits: Daerynis estime que Daerino doit supporter à lui seul tout frais résultants des aléas survenant au cours de son union avec Dae. Daerino se trouve dans l'incapacité à payer lesdits frais et est déjà créancier d'une dette.
- Question de Droit :

Def concubinage sont'ils en C / Rupture concubinage fautive ? Toiture palais : ils sont en indivision ? (rembourser travaux)

Croquettes : doit-il payer le créancier

Règle de droit :

Article 515-8 du Code civil : concubinage union de fait : vie à caractère de stabilité et de continuité vivant en couple

Situation de fait : pas de régime : rupture libre en principe

Article 1240 du Code civil : tout fait de l'homme qui cause à autrui un dommage oblige à celui par la faute duquel il est arrivé à l » réparer

C: rupture libre/juge -> faute -> règle de droit : selon comportement : à l'appréciation du juge (donner exemples jurisprudence) -> on peut pas garantir au client quil peut obtenir DI En indivision : en fonction des actes il faut l'accord des indivisaires. Mesure d'urgence tout indivisaire pourra prendre cette mesure d'urgence : acte mesure conservatoire garder bien en l'état : victime peut se faire rembourser. Mesure d'urgence : décision peut être prise seule donc peut se faire rembourser.

Article 220 du Code civil : Chacun des époux a pouvoir pour passer seul les contrats qui ont pour objet l'entretien du ménage ou éducation des enfants : toute dette contractée par l'un oblige l'autre solidairement

CC: pas de régime

- 1)Article
- 2)Explication
- 3)Jurisprudence

Ou Article/Jurisprudence ensuite explication